

REVENU DE BASE OU SÉCURITÉ

Ecolo propose un « Revenu de base » pour les jeunes de 18 à 26 ans.
Le PS propose un « Bonus social généralisé ». Le Collectif solidarité contre l'exclusion propose un « Plan pour reconstruire l'assurance chômage ».
De quoi s'agit-il ? Qu'en penser ?

Arnaud Lismond-Mertes et Yves Martens (CSCE)

Après un long débat interne, Ecolo vient d'adopter, dans la perspective des élections fédérales de mai 2019, une proposition de « Revenu de base » (RDB) (que d'autres appellent « Allocation universelle »). Il défend désormais sous ce label en tant « qu'objectif prioritaire » l'octroi inconditionnel d'une allocation de 460 à 600 euros/mois, dans un premier temps destinée à tous les jeunes de 18 à 26 ans. Quant au PS, lors de son dernier congrès idéologique, il pris position en faveur de la création d'un « Bonus Social Généralisé » (BSG). Il s'agirait d'une allocation complémentaire octroyée sous conditions de ressources et garantissant à chacun d'atteindre au minimum un revenu égal à 110 % du seuil de pauvreté, soit 1.226 euros /mois (en 2016). Tant Ecolo que le PS conçoivent ces nouvelles allocations comme des compléments à celles actuellement organisées par la Sécurité et l'aide sociale (allocations de chômage, revenu d'intégration sociale, etc). Elles seraient, selon leurs promoteurs, intégrées au sein de celles-ci.

Quinze ans de démolition néolibérale de l'assurance chômage

Les quinze années qui ont précédé ont été marquées par la contractualisation des allocations de remplacement, ouverte par la contractualisation du Revenu d'Intégration Sociale (RIS), en commençant par les jeunes, en 2002, puis suivie par celle des allocations de chômage, à partir de 2004. Le tout au nom d'un dépassement de l'Etat providence, appelé à prendre la forme d'un « Etat social actif ». Ces attaques furent suivies d'une destruction systématique d'une partie de l'assurance chômage par les différents gouvernements fédéraux qui se succédèrent jusqu'à aujourd'hui : généralisation progressive de la contractualisation (dite « contrôle de la disponibilité active »), multiplication des contrôles humiliants, des sanctions et des exclusions, diminution du montant des allocations (dégressivité), diminution des pensions des chômeurs, limitation de l'accès aux allocations pour les jeunes, limitation dans le temps des allocations pour ceux qui se sont ouvert leurs droits sur base des études, etc.

Ce contexte a créé un terreau fertile pour l'émergence de propositions comme celles du RDB et du BSG. D'une part, en offrant une protection de plus en plus conditionnée, de plus en plus faible quant à son montant, de plus en plus limitée quant à son accès et à sa

durée, de plus en plus humiliante quant à ses conditions d'octroi et de maintien, l'assurance chômage répond de moins en moins à son ambition initiale d'offrir aux salariés une véritable « sécurité ». D'autre part, il a fallu constater durant ces quinze années que les mobilisations sociales et alternances politiques n'ont pas réussi à enrayer cette destruction de l'assurance chômage et cette précarisation croissante. Un nouveau besoin de protection sociale est dès lors apparu dans le vide laissé par cette démolition. L'idée que ce besoin devait être rencontré par un moyen nouveau a bénéficié de l'incapacité constatée à préserver les systèmes existants. Le contexte pour l'émergence de ces propositions fut d'autant plus favorable qu'un travail de sape néolibérale avait été mené de longue date pour présenter la Sécurité sociale, et en particulier l'assurance chômage comme archaïque, dépassée dans le contexte d'une soi-disant évolution naturelle du marché du travail vers plus de flexibilité si pas carrément d'une « fin du travail » salarié. Ce n'est pas un hasard si l'essentiel des promoteurs historiques du RDB se situent très à droite sur l'échiquier politique belge (par ex. le milliardaire Roland Duchatelet, créateur du parti Vivant, rattaché au VLD, ou encore l'onctueux professeur Philippe Van Parijs, toujours prêt à prêcher la « *crise de l'Etat providence* » et à condamner le « *simplisme* » et « *l'extrémisme* » des politiques d'égalité). Le flambeau étant aujourd'hui repris, dans ce registre, par des plus jeunes comme la députée Nele Lijnen (Open Vld) et Georges-Louis Bouchez (MR).

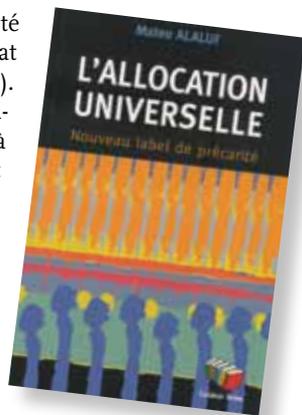
RDB, BSG : des leurres et même des menaces

Est-il exact que la proposition de RDB d'Ecolo ou celle de BSG du PS pourraient constituer des nouveaux pans de la Sécurité sociale ? Sont-elles protectrices et émancipatrices pour les travailleurs ? Ou bien constituent-elles des leurres, voire pire, des menaces pour la préservation de la Sécu ? Ce sont les questions que nous examinons dans ce dossier, sans manquer de donner notre point de vue : la création d'un RDB ou d'un BSG minerait l'organisation de la Sécu et laminerait les droits sociaux des travailleurs, dont au premier chef les femmes.

Pour aborder ce sujet, nous avons demandé à **Daniel Zamora** (FNRS) d'esquisser l'histoire des institutions de l'assistance en Belgique (aujourd'hui essentiellement organisée à travers le RIS), en rapport avec celle

SOCIALE, IL FAUT CHOISIR

de la Sécurité sociale, ce qui a été l'objet de sa thèse de doctorat qu'il vient de publier (lire p. 8). En effet, selon lui, les propositions actuelles de RDB sont à lire comme le prolongement d'un mouvement de reflux de la Sécurité sociale au bénéfice de l'assistance. Nous avons également demandé à **Philippe Defeyt**, qui milite en faveur du RDB depuis des décennies et qui est à la base de l'adoption par Ecolo de la proposition de RDB Jeunes de nous la présenter et de répondre à nos critiques. Ce qu'il a fait avec une grande courtoisie (lire p. 12). Nous livrons ensuite notre analyse propre de cette proposition (lire p. 16). Les enjeux en termes d'égalité entre les femmes et les hommes de la création d'un RDB sont généralement largement passés sous silence ou euphémisés par les promoteurs de cette mesure. Nous avons, pour notre part, sollicité l'avis de féministes sur ce sujet, et



va à « *L'encontre des principes de la Sécu* » et dans le même sens que le gouvernement Michel, à savoir de « *rendre l'emploi de plus en plus informel, de moins en moins encadré, réglementé.* » (lire p. 27). Pour sa part, **Paul Palsterman**, Secrétaire régional bruxellois de la CSC, nous a livré une analyse détaillée de l'allocation universelle et de ses impasses. Il y pointe notamment que : « *Sous prétexte d'éviter aux allocataires sociaux toute forme de contrôle, l'allocation universelle dilapiderait l'argent à payer des gens qui n'en n'ont nul besoin et nul mérite* » et appelle les énergies réformatrices à plutôt œuvrer pour améliorer le système actuel de Sécurité sociale (lire p. 30). La proposition de **Bonus social généralisé** (BSG) récemment adoptée par le PS est beaucoup moins connue que celle d'Ecolo. Nous en avons nous-mêmes effectué une présentation détaillée et une analyse critique (lire p. 35).

Un plan pour reconstruire l'assurance chômage

Enfin, nous avons pris au sérieux l'idée qu'il fallait lancer le débat sur la reconstruction de l'assurance chômage et du droit à l'aide sociale. Nous avons donc soumis à l'ensemble des partis politiques francophones, à l'exception du MR, un plan pour mettre en œuvre cette reconstruction, issu des revendications que nous portons depuis plus de quinze ans. Ses principes essentiels sont la suppression de la contractualisation des allocations, la fin de la limitation dans le temps des allocations d'insertion, l'augmentation des allocations minimales au niveau du seuil de pauvreté, l'octroi aux cohabitants d'allocations d'un niveau identique à celles des isolés et, enfin, la création d'emplois temporaires susceptibles de permettre à ceux qui ne bénéficient pas de

l'assurance chômage d'ouvrir leurs droits (selon le principe des dispositifs de type « article 60 »). Nous publions les positionnements détaillés par rapport à ces propositions qui nous ont été fournis par le **cdH**, **Défi**, **Ecolo**, le **PS** et le **PTB**. Leur lecture permet de dégager, au moins au niveau de plusieurs partis francophones et des déclarations préélectorales, d'intéressantes convergences sur certaines propositions de réformes (lire p. 42).

C'est sur ce terrain-là que nous espérons retrouver des convergences des forces de progrès. Celui de la consolidation de l'Etat social, de la Sécurité sociale et du statut des salariés. Celui de la reconstruction du droit au chômage et à l'aide sociale. Celui d'une rupture radicale avec les politiques néolibérales du marché du travail, mais aussi avec les politiques monétaires, budgétaires, fiscales et commerciales qui y sont liées. Quant au projet d'instaurer un RDB, nous continuerons, demain comme hier, à le combattre de toutes nos forces. Et tout d'abord avec notre capacité d'analyse et de conviction. □

Quant au projet d'instaurer un RDB, nous continuerons, demain comme hier, à le combattre de toutes nos forces.

tout d'abord celui de **Hedwige Peemans-Poullet**, qui connaît finement l'histoire de la Sécurité sociale et les combats des femmes pour s'y faire reconnaître des droits sociaux. Elle nous a livré son analyse, acide, de la proposition d'Ecolo (lire p. 22). Nous avons également recueilli les avis, largement convergents de **Valérie Lootvoet** (Université des Femmes) et de **Vie Féminine** (lire p. 24-25). Nous n'avons pas manqué de donner largement la parole à ceux qui auraient dû être les premiers consultés et écoutés par les partis politiques dits progressistes et prétendant développer un « *nouveau pilier de la Sécurité sociale* » : les représentants du monde du travail organisé. **Estelle Ceulemans**, la nouvelle Secrétaire générale de la FGTB Bruxelles, dénonce dans nos colonnes le RDB comme une mesure qui

